

« Des budgets en décalage avec nos ambitions agro-écologiques »

CHAMBRES D'AGRICULTURE

Par les députés LREM Eric Bothorel (Côtes-d'Armor), Jean-Baptiste Moreau (Creuse) et rapporteur de la loi EGAlim, Anne-Laurence Petel (Bouches-du-Rhône), Hervé Pellois (Morbihan), Hervé Berville (Côtes-d'Armor), Huguette Tiegna (Lot), Véronique Hammerer (Gironde), Delphine Bagarry (Alpes-de-Haute-Provence), Grégory Besson-Moreau (Aube), Jean-Claude Leclabart (Somme), Danièle Héryn (Aude), Fabienne Colboc (Indre-et-Loire), Danielle Brulebois (Jura), Jennifer De Temmerman (Nord), Alain Perea (Aude), Barbara Bessot Ballot (Haute-Saône), Frédérique Lardet (Haute-Savoie), Sophie Beaudouin-Hubiere (Haute-Vienne), Pascal Lavergne (Gironde), Aude Bono-Vandorme (Aisne), François Jolivet (Indre), Benoît Potterie (Pas-de-Calais), Monique Limon (Isère), Nicole Trisse (Moselle), Stéphanie Kerbarh (Seine-Maritime), Jean-François Eliaou (Hérault), Graziella Melchior (Finistère), Marie Tamarelle-Verhaeghe (Eure), Perrine Goulet (Nièvre), Patrice Perrot (Nièvre), Thomas Gassilloud (Rhône), François Cormier-Bouligeon (Cher), Sandra Marsaud (Charente), Valérie Oppelt (Loire-Atlantique), Jean-Michel Jacques (Morbihan), Jacqueline Dubois (Dordogne), Stella Dupont (Maine-et-Loire), Ludovic Mendes (Moselle), Guillaume Chiche (Deux-Sèvres), Philippe Huppé, (Hérault), Nathalie Sarles (Loire), Pascale Boyer (Hautes-Alpes), Jean-Luc Fugit (Rhône), Caroline Janvier (Loiret), Laurence Gayte (Pyrénées-Orientales), Stéphanie Do (Seine-et-Marne)

Alors que les chambres d'agriculture sont en première ligne pour accompagner les agriculteurs dans la transition écologique, le moment est mal choisi de leur imposer de nouvelles contraintes budgétaires. Pour changer leurs pratiques, les agriculteurs doivent pouvoir compter sur un soutien au plus près des territoires et sur une offre de services abordables. Or, il est à craindre que les chambres compensent la réduction de leur budget par la disparition de certains services ou l'augmentation de leurs prix. La réforme aura donc un coût, et ce sont les agriculteurs dont les exploitations sont en difficulté qui en pâtiront les premiers.



LA RÉFORME AURA UN COÛT ET CE SONT LES AGRICULTEURS QUI EN PÂTIRONT LES PREMIERS

Est-il raisonnable de fragiliser les chambres d'agriculture alors qu'elles sont des acteurs indispensables pour réussir nos objectifs affichés durant les états généraux de l'alimentation ? Pour l'instant, nous ne pouvons le dire, faute d'étude d'impact.

Nous demandons un chiffrage précis de cette mesure. Si, après évaluation, il est avéré que les gains sont insuffisants pour les exploitations et que les chambres sont excessivement affaiblies, il conviendra d'envisager d'autres solutions. Les options sont nombreuses : solliciter d'autres postes de dépenses sur lesquels faire porter la réduction du déficit, prévoir des mesures de péréquation ou bien, dans certains cas, compenser la réduction de la fiscalité affectée aux chambres, à l'instar de ce que nous avons décidé sur la taxe d'habitation.

Nous devons nous donner les moyens de nos ambitions pour la transition agro-écologique et la protection de l'environnement, sans jamais perdre de vue la protection des agriculteurs. Sans cela, il y a fort à parier que nous risquons de ne pas être à la hauteur.

Réduire de 45 millions d'euros (M€) le budget des chambres d'agriculture, c'est ce qu'envisage de faire le gouvernement dans le prochain projet de loi de finances en diminuant de 15 % la taxe additionnelle sur le foncier non bâti. Celle-ci est en majorité payée par les propriétaires terriens et rapporte actuellement 292 M€ aux chambres, soit près de 40 % de leur budget.

Baisser le budget des chambres pour augmenter le pouvoir d'achat des agriculteurs, c'est la raison invoquée par le gouvernement pour justifier une telle mesure. La réalité, c'est que ce sont surtout les propriétaires terriens qui vont en bénéficier, pas les agriculteurs quand ils ne sont pas propriétaires des terres qu'ils exploitent !